

LA LETTRE DU MAIRE

SPÉCIAL BUDGET



« Un budget responsable pour faire face à la baisse des dotations de l'état sans augmentation de la fiscalité locale » C hères Saint Loupiennes, hers Saint Loupiens,

Avec le budget 2016, l'équipe municipale confirme sa volonté de poursuivre la mise en œuvre du programme municipal, au plus près des Saint Loupiens et de leurs préoccupations quotidiennes, grâce à un service public de proximité et de qualité.

Ce budget tient compte des réalités financières : nos dépenses de fonctionnement sont fortement encadrées pour ne pas obérer les finances de la commune, tout en poursuivant notre programme, avec le maintien d'investissements conséquents, sans augmentation des taux des impôts communaux pour la sixième année consécutive.

Vous le savez, les collectivités sont depuis 2014 marquées par un « effet ciseaux » avec une évolution simultanée de leurs charges réelles (à la hausse) et de leurs recettes réelles (à la baisse) induite notamment par la baisse des dotations de l'Etat. Pour notre commune, la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) représente environ 85 000 €. Pour faire face à la baisse des dotations de l'Etat, la seule alternative possible est la réalisation d'économies.

La rénovation de l'éclairage public et notamment des lotissements « les Mimosas » et « les Pins » permet une économie de consommation annuelle estimée à 54 % tout en assurant une meilleure qualité d'éclairage.

Nous avons engagé un programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux; ainsi, le Syndicat Départemental d'Electricité (SDEHG) va réaliser des diagnostics énergétiques de la Mairie et du groupe scolaire afin d'avoir un outil de travail pertinent pour programmer les travaux à venir. Des travaux ont d'ores et déjà été réalisés en ce sens. Le programme de remplacement des menuiseries au groupe scolaire « Claude Nougaro » se termine cette année, des sondes de régulation de la température ont été installées à l'école et les éclairages de la mairie ont été remplacés par des éclairages leds. Le budget pour 2016 témoigne de la bonne santé financière de notre commune. Il est le fruit d'une gestion prudente et d'une concertation permanente avec mon équipe municipale. Depuis mon élection au poste de Maire en 1995, assurer une bonne gestion des deniers publics est l'une de mes priorités car elle impacte directement les Saint Loupiens. Je continuerai à tout mettre en œuvre pour maintenir cet équilibre.

Votre Maire, cordialement,

Claude MARIN

-11

Directeur de la publication :

Claude MAININ

Comité de rédaction :

Herveline JACOB, Anne-Marie MARTINEZ, Laurence PRUDON, Céline MENEGHIN, Gwendoline VALES, René FRUET, Pierre

GAGLIONE, Patrice GERBER, Olivier MESTRE,

Jean RUBIO, Denis SFORZIN

Création et réalisation :

LSP Toulouse

ENVIRONNEMENT

Penser aux autres

L'ÉDITO DU MAIRE

Un budget sous contrôle

ACCUEILS DE LOISIRS L'école de la vie

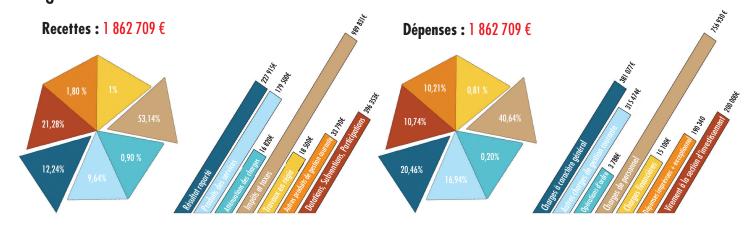
BUDGET COMMUNAL 2016



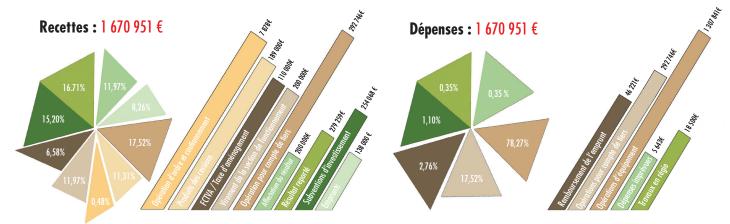
Les taxes restent inchangées depuis 2011, la Taxe des ordures Ménagères (TOM) baisse

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taxe d'habitation	13,39%	13,39%	13,39%	13,39%	13,39%	13,39%
Taxe foncière bâti	17,01%	17,01%	17,01%	17,01%	17,01%	17,01%
Taxe foncière non bâti	118,47%	118,47%	118,47%	118,47%	118,47%	118,47%
Taxe d'ordures ménagères	-	14,81%	13,72%	13,20%	12,50%	12,00%
DGF (dotation globale de fonctionnement)	-	-	244 537€	232 568€	210 202€	184 299€

Budget de fonctionnement



Budget d'investissement





Par une délibération de juin 2013, l'assemblée plénière du Conseil Départemental a adopté à l'unanimité les orientations du futur Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) de la Haute-Garonne. Ce schéma a pour but de permettre à chaque habitant de la Haute-Garonne d'accéder à la fibre optique et au très haut débit numérique. Ceschéma, quiest un projet définipar l'Etat, implique une participation des EPCI du département, et une collaboration étroite entre les EPCI et le Conseil Départemental pour financer une partie du projet. Le territoire de la Haute-Garonne a été découpé en plusieurs zones avec des phasages différents. La CCCB dans son ensemble, vu sa proximité de Toulouse, fait partie de la première zone, à savoir une réalisation du schéma entre 2015 et 2020.

Le financement est découpé comme suit :

- Etat : 17.66 %
- Europe : 7.07 %
- Région : 10.29 %
- Opérateurs : 48.65 %
- Collectivités : 16.32 %, répartis entre CD et EPCI (8.16 % chacun).

Le coût total du projet pour le territoire intercommunal s'élève à 1 133 275 \in , pris en charge à 8.16 % par la CCCB, soit 92 504 \in . Ceci représente un coût de 8.69 \in par habitant pour l'investissement, le coût de fonctionnement représente 0.51 \in par habitant en 2016.

ENFANCE JEUNESSE



Faire du sport, jouer, partager : les loisirs sont l'école de la vie !

Déjà l'été se prépare... et des sorties sont prévues, l'occasion de vivre des activités et moments différents à l'extérieur : Walibi, Animaparc, le village des Gaulois ou encore la piscine de Saint-Alban...

Le traditionnel séjour à Collonges La rouge pour les plus grands se déroulera du 25 au 28 juillet au programme: spéléo, VTT, escalade sur falaise, baignade, tennis, camping. De quoi passer de bons moments et garder de jolis souvenirs pour longtemps.

L'accueil de loisirs est un espace de socialisation qui permet aux enfants de faire de nouvelles expériences hors de la cellule scolaire et familiale. Il apprend aux enfants à respecter des règles de vie en collectivité, telles que le partage et la solidarité.



Halte aux bruits!



Bruyant, irritant.....voilà ce que l'on dit du bruit d'une tondeuse, d'un taille haie, d'une tronçonneuse qui fonctionnent à des heures mal choisies.

Quoi de plus dérangeant que d'entendre ces sons au moment où l'on se met à table en famille à l'extérieur, ou au réveil, tôt le dimanche matin.

Pour que le voisinage puisse profiter de la quiétude des jours de week-end, il est obligatoire de respecter les horaires suivants :

Tous les travaux ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

MERCI DE RESPECTER CES HORAIRES



ENVIRONNEMENT

Quand sortir ses déchets?

Rappel: nous constatons encore trop souvent que les bacs de collecte des déchets ménagers et des recyclables restent sur les trottoirs plusieurs jours après la collecte, ce qui provoque le mécontentement de nombreux administrés (plaintes à la mairie). Nous vous demandons de sortir ces bacs la veille du ramassage et de les ranger après la collecte. Sachez que vous êtes passible d'un procès verbal si cette condition n'est pas respectée. Votre responsabilité se trouvera engagée en cas d'accident. Merci de votre compréhension pour la sécurité et le bien être de tous.



« La culture partout et pour tous »





OUVERTURES ACCUEILS DE LOISIRS:

L'accueil de loisirs extrascolaires ouvrira ses portes cet été du mercredi 06 juillet au vendredi 29 juillet 2016 et du lundi 22 août au mercredi 31 août 2016.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque année, la municipalité met en place l'opération « Tranquillité Vacances ». Afin que les policiers municipaux effectuent une surveillance à des heures variées aux abords de votre domicile pendant vos vacances, venez retirer le formulaire en mairie pour vous inscrire. Le formulaire est également téléchargeable sur le site de la commune: www.mairie-saintloupcammas.fr



Suivez l'activité de votre commune en vous inscrivant à la « newsletter » sur notre site internet.

Appels urgents

samedi midi au lundi au lendemain 9 h :

CALENDRIER DES FESTIVITÉS



- Lundi 20 juin :

Fête de la musique avec Anim St Loup

- Vendredi 24 juin : Fête des écoles

- **Samedi 25 juin :** Gala de danse du Foyer Rural

- **Jeudi 30 juin :** Soirée « Tables gourmandes » organisée par la Mairie (devant la salle des fêtes)

Mercredi 13 juillet :

Fête Nationale avec Anim'St Loup

Vendredi 19 août : Concours de pétanque (55 ans et plus)

- Samedi 20 août :

Challenge pétanque « Pierre Toulza »

- Dimanche 21 août : Concours de pétanque

- Mardi 23 août : Repas Club des Ainés

Samedi 03 septembre : Forum des associations, organisé par la Mairie

Vendredi 16-17-18 septembre : Fête Locale, organisée par le Comité des Fêtes

- Dimanche 25 septembre : Vide Grenier avec Anim'St Loup

- Dimanche 16 octobre :

Vide armoire avec le Comité des fêtes

- **Samedi 22 octobre :** Repas de la pétanque
- Dimanche 06 novembre : Course pédestre «La boucle des coteaux» avec les Zinzins du Bitume
- Vendredi 11 novembre : Commémoration de l'armistice à Saint Loup Cammas
- Samedi 12 novembre : Repas : les 30 ans du Foyer Rural
- Samedi 19 novembre : Concert de la Sainte Cécile avec la Gerbe d'Or

- Samedi 26 novembre : Repas avec la Gerbe d'Or

- Samedi 03 décembre :

Goûter de Noël du Foyer Rural

- Samedi 10 décembre :

Concert de Noël avec la Gerbe d'Or

- Mardi 13 décembre :

Repas du Club des aînes

- Dimanche 18 décembre : Marché de Noël avec le Comité des Fêtes

- Samedi 31 décembre :

Réveillon avec Anim' St loup

Eté 2016 : ACCUEIL MAIRIE

En raison des congés d'été, le secrétariat de la mairie fermera les samedis matin

du 09 juillet au 20 août (inclus).

Les horaires d'ouverture

de la mairie seront du lundi 04 juillet au vendredi 19 août : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.

Courriel:

mairie@mairie-saintloupcammas.fr

www.mairie-saintloupcammas.fr

PLAN CANICULE



A l'approche de l'été, le plan canicule va être mis en place avec un registre le concernant. Ceci est un devoir de solidarité. L'inscription volontaire des personnes intéressées peut se faire au secrétariat de votre mairie.

Informations au 05.34.27.28.50 ou www.sante.gouv.fr

N'oubliez pas en tant que citoyen votre devoir de secourir toute personne en danger. Le numéro d'urgence reste unique : le 15.

Consultez: www.sante.gouv.fr/ canicule-et-chaleurs-extremes

Standard: 05 34 27 28 50 Etat-civil: 05 34 27 28 50 Télécopie: 05 34 27 28 51

Secrétariat Général - Services financiers : 05 34 27 28 52

Adjoint aux travaux: Pierre GAGLIONE: 05 34 27 28 57 Adjoint cérémonies : Jean RUBIO : 05 34 27 28 54

Adjoint aux affaires scolaires, développement durable et social: Herveline JACOB: 05 34 27 28 53

Monsieur le Maire et les adjoints reçoivent tous les jours sur rendez-vous.